

Déclaration de la Coordination CGT Lapeyre

FAITES CONFIANCE A SAINT GOBAIN !!! K PAR K VIENT D'ETRE PLACE EN PROCEDURE COLLECTIVE 13 MOIS APRES SA SORTIE

Début octobre 2019, SAINT GOBAIN annonçait la vente de K PAR K à Messieurs DE PIREY (ex PDG de LAPEYRE) et GANDY (Directeur Général de K par K).

Le 20 octobre 2020, K PAR K ouvre une procédure collective avec homologation d'un concordat par le Tribunal de Commerce. En d'autres termes, K par K a de sérieux problèmes de trésorerie, seulement 13 mois après sa sortie. K PAR K serait à la recherche de 50 M€.

Après LOGISS, cédé à ID LOGISTICS en 2016 et liquidé un peu plus de 24 mois après sa sortie, K par K va-t-il subir le même sort ? Et LAPEYRE ? A qui le tour ?

Le 3 septembre 2020, juste après avoir écarté la candidature du Collectif, le PDG de SAINT GOBAIN déclarait sur Europe 1 : « On est à la recherche d'un repreneur, on veut mener cette opération sans se bousculer, on prend notre temps. C'est important d'avoir une belle solution pour le long terme pour Lapeyre. » La belle solution pour le long terme c'est MUTARES, le fonds liquidateur bien connu sur le marché du retournement.

Au fait, c'est quoi la définition de LA RESPONSABILITE SOCIETALE POUR SAINT GOBAIN ?

Voler la participation des salariés ?

Bénéficier des largesses de l'Etat en matière de chômage partiel ?

Ne pas écouter les alertes des partenaires sociaux ?

Choisir des repreneurs liquidateurs qui détruiront les emplois et les familles ?

Faire payer à l'Etat et aux collectivités locales les conséquences de son incompétence en évitant d'assumer les plans sociaux et la revitalisation des territoires ?

En tant qu'actionnaire de SAINT GOBAIN, allez poser ces questions à la prochaine assemblée des actionnaires.

Bougez-vous. Rejoignez le collectif. Collectiflapeyre.fr